



HAL
open science

Ils ont dû se faire censurer! Facteurs argumentaux et aspectuels dans l'interprétation des constructions passives régies par des verbes modaux, du danois au français

Pierre-Yves Modicom

► **To cite this version:**

Pierre-Yves Modicom. Ils ont dû se faire censurer! Facteurs argumentaux et aspectuels dans l'interprétation des constructions passives régies par des verbes modaux, du danois au français. SHS Web of Conferences, 2022, 138: 8e Congrès Mondial de Linguistique Française, pp.11004. 10.1051/shsconf/202213811004 . halshs-03669712

HAL Id: halshs-03669712

<https://shs.hal.science/halshs-03669712>

Submitted on 21 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ils ont dû se faire censurer !

Facteurs argumentaux et aspectuels dans l'interprétation des constructions passives régies par des verbes modaux, du danois au français

VERSION POST-PRINT

Pierre-Yves Modicom¹

¹Université Bordeaux-Montaigne, Esplanade des Antilles, 33607 Pessac domaine universitaire, France

Avertissement

La version éditeur de cet article est lisible ici : <https://doi.org/10.1051/shsconf/202213811004>

Je remercie les collègues du *Kolloquium Romanistische Linguistik* de l'université de Cologne, en discutant avec qui j'ai découvert une incohérence dans le tableau statistique (Tableau 1). Suite à cette observation, j'ai repris le relevé et refait le calcul du khi carré.

Cologne, 21 juin 2022.

Résumé. L'étude est consacrée aux emplois passifs de la construction *se faire* + INFINITIF. On s'intéresse à l'opposition entre cette construction et *être* + PARTICIPE sous la portée d'un verbe modal. Le point de départ est fourni par le danois, où il existe deux constructions passives, dont l'une, quand elle construite avec un modal, apparaît dans les contextes « subjectifs » (épistémiques en particulier) et l'autre, dans les contextes « objectifs », notamment déontiques. Une étude-pilote sur corpus confirme l'existence d'un biais épistémique dans l'interprétation de *devoir* au passé composé quand il régit une construction en *se faire* (*avoir dû se faire* + INF). Ce biais s'observe sur des verbes désignant des actions contrôlables, dont le sujet passif est animé et joue un rôle de maléfactive. La conclusion met en contraste les biais interprétatifs observés en français et en danois.

1 Auteur correspondant : [pymodicom.ling](mailto:pymodicom.ling@yahoo.fr) (à) yahoo (point) fr

1 Introduction : l'usage de *se faire*+INF comme passif du maléfactif

En français, la construction *se faire* + INFINITIF est susceptible de plusieurs usages.ⁱ En particulier, la lecture compositionnelle, correspondant au réfléchi du causatif (1), s'oppose à une lecture où *se faire* + INFINITIF correspond à une construction passive (2) :

(1) Frédéric Sabatier (1813-1864) **s'est fait appeler** « *Sabatier d'Espeyran* », en rapport avec la propriété du château d'Espeyran, qui est situé en Camargue, sur la commune de Saint-Gilles-du-Gard. (Wikipédia, Hôtel de Lunas)ⁱⁱ

(2) Fils de Gervaise Macquart et de son amant Auguste Lantier, le jeune Étienne Lantier **s'est fait renvoyer** de son travail pour avoir donné une gifle à son employeur. (Wikipédia, *Germinal* (Roman))ⁱⁱⁱ

Le Bellec (2015) distingue deux constructions passives pour *se faire* + INFINITIF : l'une, qu'elle qualifie de supplétive de la voix passive, s'emploie pour passiver des prédicats verbaux pour lesquelles le passif traditionnel n'est pas accessible (3).

(3) Le 2 septembre 2008, la BLT **s'est fait livrer** son premier *Be 6/10* type Tango. (Wikipédia, Tramway de Bâle)^{iv}

L'autre, illustrée par l'exemple (2), est en concurrence directe avec un passif d'un point de vue syntaxique :

(2') Fils de Gervaise Macquart et de son amant Auguste Lantier, le jeune Étienne Lantier **a été renvoyé** de son travail pour avoir donné une gifle à son employeur. (construit)

La lecture passive est la seule accessible dans les contextes où le sujet, sémantiquement, est le détriminaire de l'action (ou maléfactif) et ne peut pas avoir le rôle de causateur d'un causataire qui agirait en retour sur un patient identique au causateur (ce qui correspond à l'interprétation stricte d'un causatif réfléchi). Araújo (2013) parle de « diathèse maléfactive ». Ainsi, dans l'exemple ci-dessus, Étienne Lantier n'était pas demandeur d'être renvoyé. Toutefois, comme le relève Sveberg (2012), cette construction peut impliquer une forme de responsabilité ou d'agentivité minimale du sujet (c'est un acte de Lantier qui a causé son renvoi). Blanche-Benvéniste (2007: 164) souligne cette opposition entre deux grands cas de figure (agentivité forte et agentivité inexistante), entraînant respectivement une lecture causative et une lecture passive. De même, Kupferman (1995) distingue deux grandes valeurs de la construction dont l'une, non-agentive, est un véritable passif. Il est rejoint sur ce point par Le Bellec et Araújo dans leurs travaux cités, mais aussi par Labelle (2002), dans une perspective générativiste. On se reportera aussi à Creissels (2019), qui présente un certain nombre de phénomènes équivalents dans d'autres langues, où des structures causatives donnent naissance à des passifs en même temps que « l'idée de responsabilité du sujet s'estompe » (Creissels 2019 : 23). Ainsi, dans l'exemple suivant, caractéristique d'un emploi supplétif du passif, on voit mal en quoi le sujet serait d'une façon ou d'une autre présenté comme responsable de son sort, ou bien en quoi il y aurait au moins acquiescé :

(4) Un homme de 31 ans a été gravement blessé ce lundi au cours de l'après-midi, dans un accident du travail. Lors de travaux forestiers, au Castellard-Melan (Alpes-de-Haute-Provence), dans le pays dignois, le malheureux **s'est fait arracher** une partie des muscles du bras droit. Souffrant d'une plaie

hémorragique, il a été évacué par hélicoptère médicalisé vers l'hôpital Nord de Marseille.^v

La contiguïté avec le réfléchi du causatif se manifeste aujourd'hui par la sélection quasi-exclusive de sujets passifs animés (voir Le Bellec 2016 pour le cas particulier des constructions à sujet inanimés avec verbe de perception, du type *se faire entendre*). Le passif en *se faire* peut se trouver en opposition avec les constructions en *se voir* et avec le passif standard (*être* + PARTICIPE). La présente étude-pilote se concentrera sur l'opposition avec le passif standard, dans les cas de figure où le profil valenciens du verbe rendrait les deux constructions possibles, à l'exclusion par conséquent des constructions « supplétives » où *se faire* permet de construire un passif prenant comme sujet un ancien complément prépositionnel (cf. exemple 3 ci-dessus). À partir d'une alternance comparable attestée en danois et qui inclut une dimension modale, on se demandera notamment si l'alternance entre *être* + PARTICIPE et *se faire* + INFINITIF dans la portée d'un verbe modal (en l'occurrence *devoir*) va de pair avec un biais épistémique ou déontique pour l'une ou l'autre des deux constructions.

L'existence d'une dimension aspectuelle à l'alternance entre le passif en *se faire*+INFINITIF et le passif en *être*+PARTICIPE a déjà été relevée ailleurs, notamment par Le Bellec (2015 : 7).

Ainsi, le passif canonique a tendance à présenter l'état résultant, tandis que la construction en *se faire* permet de décrire non seulement l'entrée dans le procès mais aussi son déroulement [...]. En effet, le procès est présenté comme inaccompli ou en cours de déroulement [...]. Il y a ainsi une complémentarité aspectuelle entre le passif en *se faire* et le passif en *être*. Puisqu'en effet, la construction passive en *se faire* d'aspect inaccompli permet, sous certaines conditions, de pallier les restrictions du passif canonique lorsque celui-ci ne peut évoquer l'idée d'un processus, notamment lorsqu'il marque l'état résultant.

La présente étude se propose de considérer cette opposition de deux constructions passives à la lumière d'une opposition à première vue comparable, bien attestée dans les langues scandinaves, où l'on trouve deux constructions passives également grammaticalisées et s'opposant selon une pluralité de critères sémantiques, y compris aspectuels (voir Engdahl 1999 pour un aperçu général). Dans la section 2, après une présentation rapide appuyée sur le danois, on s'intéressera essentiellement à l'hypothèse d'une dimension modale dans l'alternance des passifs, qui a été formulée pour les langues scandinaves par Heltoft & Falster-Jakobsen (1996) notamment. On verra qu'une telle opposition modale peut être décelée dans certains contextes en français et peut donner lieu à un test : en combinaison avec les verbes modaux, on peut en effet soupçonner un privilège de l'interprétation épistémique (subjective en tant qu'orientée vers le locuteur) pour la construction en *se faire* + INFINITIF, tandis que la construction en *être* + PARTICIPE se partage entre des interprétations orientées vers le locuteur et des interprétations « radicales », orientées vers l'agent^{vi} (section 3). En section 4, une étude-pilote réalisée sur le wikipedia francophone permettra de mettre en contraste le régime d'opposition des deux constructions passives considérées en français avec ce qu'on observe en danois. Si l'efficacité du test des verbes modaux est plus restreinte en français, les résultats de l'étude-pilote suggèrent l'existence de différences modales dans l'emploi des deux constructions au passé composé, différences que l'on peut lier à des régularités en termes de rôle sémantiques, et notamment au maléfactif. La section 5 résume les résultats de l'étude et propose des pistes interprétatives rendant compte des différences entre le danois et le français, derrière les premiers résultats superficiellement convergents de l'analyse contrastive.

2 Enseignements de l'alternance des passifs dans les langues scandinaves

Les langues scandinaves continentales (à l'exception, donc, des langues insulaires : islandais, féroïen) présentent une opposition entre un passif dit morphologique (un moyen-passif grammaticalisé à partir de la diathèse réfléchie, marqué par un morphème -s) et un passif dit périphrastique, construit avec un verbe « devenir » (*blive* ou *bliva*, selon les langues) et un participe accompli. Ainsi, dans l'exemple (5), le verbe danois *spise* 'déjeuner' est conjugué successivement au passif morphologique (*spises*) et au passif périphrastique (*bliver spist*):

(5) I dette hus **spises** der i almindelighed til middag klokken 12, men i dag **bliver** der først **spist** klokken 4. (Engdahl 1999 : 3)

i	dette	hus	spis-es	der
PREP	DEM	maison	déjeuner-PASSIF	EXPL

i.dag	bliver	der	först	spis-t	klokken 4
aujourd'hui	devient	EXPL	en.premier	déjeuner-PARTICIPE	heure 4

'Dans cette maison, on déjeune ordinairement à midi pile, mais aujourd'hui on mangera seulement à quatre heures.'

À cela s'ajoute la possibilité d'utiliser l'auxiliaire *être* avec un participe passé dans une construction attributive, qui peut être sémantiquement voisine d'un passif accompli.

(6) Huset **er malet**. (Allan et al. 2000 : 101)

hus-et	er	mal-et
maison-DEF	est	peindre-PARTICIPE

'La maison est peinte.'

Les paramètres sémantiques d'alternance entre les deux passifs varient légèrement d'une langue scandinave à l'autre, selon notamment qu'il existe ou non un paradigme morphologique complet pour la forme en -s. Mais plusieurs traits récurrents ont retenu l'attention des linguistes. Ainsi, les énoncés génériques (7) sont normalement construits en utilisant la forme en -s, ce qui est probablement lié au fait que cette construction soit l'héritière d'un moyen (encore reconnaissable dans des emplois comme (8), où le sujet est un agent ne contrôlant pas l'action). Les exemples suivants sont tirés du suédois, qui sert de fil rouge à l'étude générale des conditions d'alternance proposée par Engdahl (2006) :

(7) Det **arbetas** från morgon till kväll. (Engdahl 2006 : 38)

det	arbets-s	från	morgon	till	kväll
EXPL	travaille-PASSIF	PREP	matin	PREP	soir

'On travaille du matin au soir.'

(8) Se upp, se upp, hunden **bits**, den har rabies.

hund-en	bit-s
chien-DEF	mordre-MOYEN.PASSIF

'Attention, attention, le chien mord, il a la rage.' (KORP^{vii})

On observe également des régularités aspectuelles : au passé en particulier, la forme en -s présente des usages imperfectifs ou itératifs, tandis que la construction périphrastique en *blive*, pour sa part, s'emploie de façon privilégiée pour des événements ponctuels, comme l'illustre l'exemple ci-dessus (5). Engdahl (1999) a aussi relevé un enjeu de contrôle partiel de l'action par le sujet dans un travail sur le suédois. Les impératifs négatifs, qui impliquent une capacité du sujet à empêcher l'événement de se produire, privilégieraient la forme périphrastique. Ainsi, la forme en -s ne serait pas acceptable dans l'exemple suivant :

(9) **Bli** inte **rånad** i Chicago! (Engdahl 1999 : 7)

bli inte rån-ad
 deviens NEG vol-PARTICIPE

'Ne va pas te faire dépouiller à Chicago !'

Mais depuis Heltoft & Falster-Jakobsen (1996), une composante modale a été identifiée dans cette opposition, au moins pour ce qui est du danois (cf. Allan et al. 2000 : 101-103 pour un point de vue convergent). Partant d'un usage *lato sensu* de la notion de mode (il n'y a plus de catégorie flexionnelle du mode dans la conjugaison danoise), Heltoft & Falster-Jakobsen (1996) opposent un « mode subjectif » et un « mode objectif » dans la grammaire de la proposition danoise. Cette opposition modale serait marquée dans la syntaxe, et morphologisée uniquement dans l'expression du passif : le médio-passif en -s exprimerait le « mode objectif » et le passif périphrastique, le « mode subjectif ». Dans le « mode objectif », l'état de fait serait présenté pour lui-même, sans marquage d'une quelconque opération prédicative additionnelle qui signalerait un profilage de la représentation par un porteur d'attitude modale, en particulier sans qu'un sujet topical soit extériorisé du prédicat verbal, là où le mode subjectif, au contraire, isolerait un tel constituant topical, typiquement un sujet, pour en faire « ce sur quoi est affirmé le prédicat ». On peut envisager cette opposition comme celle entre une représentation compacte de l'état de fait et une représentation en deux temps, induisant une perspective énonciative dans le choix du topique. De ce point de vue, la distinction entre les deux « modes » n'est pas sans évoquer celle entre jugement thétique et jugement catégorique. La réalisation du sujet dans le champ rhématique de l'énoncé, que Heltoft & Falster-Jakobsen (1996) considèrent comme un marquage syntaxique du « mode objectif », est d'ailleurs, dans d'autres traditions de recherche en linguistique germanique, considérée comme une caractéristique des énoncés thétiques. Comme on peut s'y attendre si l'on garde en tête une conception de la voix moyenne du type de celle de Benveniste, le médio-passif en -s est alors vu comme expression du « mode objectif », tandis que le passif périphrastique, plus proche syntaxiquement d'une construction attributive, est rattaché au « mode objectif ». C'est ici qu'apparaît la possibilité d'un test grammatical qui, s'il se révélait transposable au français, indiquerait la présence d'une composante sémantique énonciative analogue dans l'alternance constructionnelle du passif en *être* et du passif en *se faire* : l'interprétation subjective ou objective des verbes modaux co-construits avec un infinitif passif.

Comme chez Lyons (1977), l'opposition entre subjectif et objectif est orthogonale à celle entre modalité épistémique et modalité radicale / déontique. Chez Heltoft & Falster-Jakobsen (1996), la modalité subjective peut être de deux ordres : d'une part, il peut s'agir d'exprimer une intention (le cas échéant une promesse) ; d'autre part, il peut s'agir d'une modalité épistémique. C'est ce que montre la paire minimale suivante, empruntée à Allan et al. (2000 : 102), où *udtage*, 'sélectionner', est d'abord construit au passif périphrastique, avec une interprétation épistémique du modal *kan* 'pouvoir', puis au médio-passif, avec une interprétation capacitative du même modal :

(10) Per **kan blive udtaget** til holdet.

Per	kan	blive	udtag-et	til	hold-et
P.	peut	devenir	sélectionner=PARTICIPE	PREP	équipe-DEF

‘Il se peut que Per soit sélectionné dans l’équipe.’ (*épistémique, “être”*)

(11) Per **kan udtages** til holdet.

Per	kan	udtage-s	til	hold-et
P.	peut	sélectionner=PASSIF	PREP	équipe-DEF

‘Per a les capacités pour être sélectionné dans l’équipe.’ (*déontique / dynamique, “faire”*)

Comme la majorité des travaux recourant à ce type de taxonomies, Heltoft & Falster-Jakobsen (1996) ne distinguent pas de modalité épistémique objective. Compte tenu des spécificités constructionnelles mais aussi des différences contextuelles assez tranchées opposant la modalité épistémique et les modalités déontiques au sens large dans les langues germaniques comme en français, l’accès privilégié à une interprétation épistémique peut donc constituer un bon test pour vérifier la pertinence de l’hypothèse selon laquelle deux constructions passives pourraient présenter un profil modal spécifique. Dans ce qui suit, nous allons tenter de mettre cette hypothèse à l’épreuve d’un étude-pilote. Comme on le verra, certaines combinaisons aspecto-temporelles manifestent effectivement une différence interprétative modale entre les deux constructions passives du français considérées ici, dont nous proposerons ensuite une première interprétation.

3 Transposition du test modal vers le français

Au préalable, il est important de relever que le test de l’épistémicité n’est pas également pertinent dans toutes les combinaisons aspecto-temporelles, que ce soit en danois ou en français. Ainsi, on s’attend à ce que la combinaison d’un verbe modal au présent et d’un infinitif passif accompli entraîne en tout état de cause une lecture épistémique :

(12) Disse grave, som er daterede til tidlige dynastiske IIIa-periode (tilnærmet 2.400- eller 2.300-tallet f.Kr.) og indeholdt store mængder luksusgenstande lavede af kostbart metal, og ædelsten, som alle **må være blevet importerede** over lange afstande som fra Iran, Afghanistan, Pakistan, Tyrkiet og Den Persiske Bugt.

som	alle	må	være	blev-et	importer-ed-e
REL	tous	doivent	être	devenir-PARTICIPE	importer-PARTICIPE-PL

‘Cette tombe, qui est datée de l’époque de la dynastie IIIA (environ 2400 à 2300 ans av. J.C.) contient également de grandes quantités d’objets de luxe à base de métaux précieux et de pierreries qui **doivent tous avoir été importés** de très loin, par exemple d’Iran, d’Afghanistan, du Pakistan, de Turquie et du Golfe Persique /// (Wikipedia Dansk, Ur (oldtidsby))^{viii}

Une analyse générale des affinités entre l’interprétation du verbe modal et le profil aspectuel et diathétique du complément à l’infinitif nécessiterait donc un travail quantitatif sur corpus annoté, afin de déterminer la sur- ou sous-représentation d’une des deux constructions passives dans certaines combinaisons aspecto-temporelles. Un tel travail

excéderait le cadre contrastif de la présente étude, qui prend le français comme langue-objet privilégiée, et ne sera pas entrepris ici^x. Un premier déblayage suggère qu'on ne doit escompter aucune opposition exclusive, transversale à tous les tiroirs du français et aveugle au rôle sémantique du sujet passif. Ainsi, dans les deux exemples suivants, le verbe modal au passé simple (*dut*) est suivi d'un complément en *se faire* + INFINITIF. Le sujet passif de celui-ci, un ancien COD, tire bénéfice de l'action. En (13), l'interprétation est de l'ordre du « faire », orientée vers l'agent ; en (14), elle est épistémique, orientée vers le locuteur.

(13) Victime de problèmes oculaires fréquents, James Joyce, alors âgé de 42 ans, **dut se faire opérer** mais n'a pas recouvré la vue.^x (*déontique*)

(14) Cette exposition, d'un abord assez ardu, faite pour les érudits, les curieux et les passionnés d'Asie, révèle certains des plus remarquables objets parmi les 1 500 bronzes rapportés de Chine par cet homme étrange et entreprenant, qui **dut certainement se faire aider** sur place et laisser guider ses choix par d'éminents lettrés chinois.^{xi} (*épistémique*)

A *contrario*, si le verbe modal est conjugué à l'imparfait et un complément à l'infinitif présent, qu'il soit actif ou passif, l'interprétation déontique prédominera en-dehors des contextes de discours rapporté.

(15) "On en est quasiment là", a-t-il répété, "quand plus de 90% de ceux qui **devaient se faire vacciner** se sont fait vacciner".^{xii} (*déontique*)

(16) Saskatchewan : tous les employés de l'État (dont ceux de la santé) **devaient être vaccinés** au plus tard le 1er octobre.^{xiii} (*déontique*)

Pour ce travail-pilote, on se limitera donc à un verbe modal, *devoir*, conjugué à un tiroir, le passé composé. Un verbe modal construit au passé composé est susceptible à la fois d'une interprétation épistémique et d'une interprétation déontique^{xiv}. En outre, le passé composé s'est déjà révélé un tiroir commode pour tenir à distance les biais aspectuels dans l'alternance des deux constructions passives (Veacock-Boisédu 2008). Cela permet d'espérer qu'en cas d'écart dans les interprétations modales, celui-ci ne sera pas un effet induit d'oppositions aspectuelles. Une première requête aveugle lancée sur le moteur de recherche google^{xv} fait essentiellement remonter des exemples appelant une lecture épistémique pour *a dû se faire*+INFINITIF. On notera que la contrainte d'animéité est relativement lâche:

(17) Ici les cables de frein sont à changer mais les pneus sont en bon état. **Il a dû se faire dépouiller** ou alors son propriétaire roulait dans un esprit minimaliste... Pas de phare/dynamo, pas de garde boue ni de porte bagages...^{xvi} (*épistémique*)

(18) Ce pauvre cache latéral **a dû se faire rouler** dessus en entre Melun et St Arnoult sur l' A6, la Francilienne ou l'A10.^{xvii} (*épistémique*)

Au demeurant, l'interprétation déontique semble possible, ce qui inciterait à conclure qu'on pourra tout au plus observer une préférence épistémique pour cette construction :

(19) L'ancien défenseur de l'Italie et de l'Inter Milan Mauro Bellugi, 70 ans, **a dû se faire amputer** des deux jambes en raison de complications liées au coronavirus, a-t-il révélé mardi.^{xviii} (*déontique*)

Dans le cas de *a dû être*, les deux interprétations semblent également accessibles.

(20) Ce pont de 27 tonnes **a dû être roulé** au-dessus de la rivière, où le dixième génie a amené le champ de champ à une conclusion réussie.^{xi} (*déontique*)

(21) Vu son état d'usure, il **a dû être roulé** dans une rivière.^{xx} (*épistémique*)

A ce stade, nous pouvons donc formuler l'hypothèse d'une indifférenciation modale de la construction *avoir dû être* + PARTICIPE, et d'un biais épistémique (non-exclusif, et dont il faut par conséquent tenter d'identifier les facteurs adjuvants ou inhibants) pour *avoir dû se faire* + INFINITIF. L'étude empirique à proprement parler, en section 4, permet d'affiner ce premier diagnostic.

4 Étude sur un corpus-pilote

4.1 Corpus et requêtes

Ce type de requête étant difficilement exploitable pour un travail empirique, ces observations préliminaires doivent faire l'objet d'une confrontation à un corpus-pilote. Dans ce qui suit, les données présentées seront toutes tirées du wikipédia francophone, qui présente un intérêt certain comme corpus. Il se décompose en deux sous-ensembles dont chacun est relativement homogène. Le premier ensemble est celui des articles encyclopédiques à proprement parler, qui ressortissent d'un même genre textuel relativement normé, nonobstant la diversité des domaines traités, laquelle est susceptible d'entraîner le recours à des constructions spécialisées. En l'espèce, la restriction à des formes verbales au passé composé favorise tendanciellement les articles contenant des passages narratifs ou historiques. Dans les articles, le système d'écriture collaborative garantit à la fois une homogénéité générique (puisque les articles déviant de la norme encyclopédique sont signalés et progressivement amendés) et un certain contrôle normatif sur la langue, qui confère aux formes citées une présomption d'acceptabilité dans un registre écrit.

En regard de ce premier groupe, on trouve un second sous-ensemble de pages : les pages de discussion, où s'exerce le débat contradictoire. Les principaux enjeux de ce débat sont le contrôle normatif sur les codes génériques, l'acceptabilité factuelle des informations données, leur fiabilité et le sourçage des articles. Ces pages présentent des similitudes certaines avec des forums, par leur caractère dialogique, ainsi que par l'absence de corrections de langue ultérieures. Pour ce qui nous intéresse, on peut également s'attendre à une forte présence des modalités épistémiques, dès lors que les discussions de fond portent généralement sur la correction et la fiabilité des assertions présentes dans l'article qui fait l'objet d'un échange. Mais ces discussions, souvent prescriptives, sont aussi un lieu propice aux modalités volitionnelles : les deux catégories modales « subjectives » de Heltoft & Falster-Jakobsen (1996) ont donc de fortes chances d'être localisées prioritairement dans le second groupe de pages.

Nous nous concentrerons donc sur des énoncés où le verbe modal est au passé composé et l'infinitif passif, à la forme inaccomplie. Ce choix a pour conséquence importante de neutraliser les biais aspectuels dans l'opposition entre les deux constructions.

4.2 Résultats

Les requêtes réalisées^{xxi} sur ce corpus-pilote ont donc visé à isoler les profils sémantiques des suites *a dû se faire* + INFINITIF et *a dû être* + PARTICIPE PASSÉ. On en trouvera le résultat

quantitatif dans le tableau ci-dessous, qui inclut également les résultats de la requête équivalente sur les formes plurielles (voir commentaire en fin de section).

Tableau 1. Classification sémantique des occurrences de *devoir* au passé composé avec un complément infinitif passif.

	<i>a dû se faire</i>	<i>a dû être</i>	<i>ont dû se faire</i>	<i>ont dû être</i>	Total
Épistémique	5	18	4	12	39
Déontique	15	57	4	70	146
Total	20	75	8	82	185

L'échantillon présenté ici est de taille modeste, mais le calcul de khi carré suggère que les variables observées sont dépendantes : $\chi^2=6,63869$ ($\chi^2_{1,0.99}=6,63$).

Il faut toutefois noter que cette valeur est calculée par rapport à une hypothèse nulle théorique. Dans un second temps, une analyse plus approfondie demanderait de confronter ces données à un ou plusieurs groupes de contrôle composés d'autres constructions du verbe *devoir*.

A dû se faire + INFINITIF livre 20 résultats (une fois enlevée une collocation, *se faire remonter les bretelles*, et une forme supplétive passivant un objet indirect, *se faire retirer un kyste*). À chaque fois, le sujet passif est animé. Sur ces 20 résultats, 15 sont déontiques, 5 sont épistémiques. L'examen des verbes sélectionnés suggère un fort biais de sémantique lexicale, puisque 10 des 15 occurrences déontiques relèvent du registre médical (*tester*, *amputer*^{xxii}, *avorter*, *énucléer*, *hospitaliser*, *opérer*).

(22) Dans le cadre de sa fonction et de la proximité qu'il avait avec le ministre de la santé Yaakov Litzman, porteur du coronavirus, **il a dû se faire tester**. (Wikipédia, Yossi Cohen)

(23) Aux Jeux olympiques d'hiver de 2018, à Pyeongchang, elle atteint les huitièmes de finale, où elle échoue au 19e rang. Ces dernières années, elle avait subi plusieurs blessures au genou et **a du se faire opérer** cinq fois en quatre ans. (Wikipédia, Stéphanie Joffroy)

À cela s'ajoutent une occurrence de *se faire aider*, ressortissant d'un domaine voisin, deux occurrences de *se faire remplacer* et une de *se faire accepter*, qui s'apparente à un phrasème. Le dernier exemple isolé (24) est *se faire enregistrer* :

(24) Elle a été placée en régime de semi-liberté probatoire et **a dû se faire enregistrer** comme délinquante sexuelle de niveau 2. (Wikipédia, Mary Kay Letourneau)

Notons que *se faire remplacer* implique que l'on est volontaire, voire demandeur, de ce remplacement, et que *se faire enregistrer comme délinquante* se distingue d'*être enregistrée comme délinquante* par le fait que si l'on *se fait enregistrer* comme délinquante, on se signale, là où *être enregistrée* peut suggérer une inscription automatique. Dans les deux cas, la construction en *se faire* va de pair avec une certaine agentivité du sujet passif, déjà observée ailleurs (Veacock-Boisédu 2008), et soulignée par Sveberg (2012). Les occurrences déontiques présentent donc de très fortes régularités, que l'on peut analyser de deux manières, non exclusives l'une de l'autre :

- Au plan lexical, une spécialisation sémantique vers le domaine du soin et de l'assistance, qui représente une majorité très nette des occurrences.
- Du point de vue des rôles sémantiques, ces verbes ayant trait au soin et à l'assistance désignent clairement le sujet du prédicat en *se faire* comme bénéficiaire, valeur qui s'applique également à d'autres exemples (*se faire remplacer*), quand le sujet n'est pas directement commanditaire :

(25) À la suite d'une blessure à la jambe, Vincent Chatelain **a dû se faire remplacer** pour des expériences physiques dans les émissions du 13, 20 et par Sébastien Lafont, journaliste et testeur de l'émission. (Wikipédia, On n'est pas que des cobayes)

L'exception notable est *se faire enregistrer* (24), dont le degré d'agentivité supérieur à celui d'*être enregistrée* permet d'envisager qu'il s'agisse en réalité d'un réfléchi du causatif, et non d'un usage proprement passif de la construction en *se faire*. Mais de façon générale, le décalage sémantique entre les occurrences radicales d'*avoir dû se faire* + INFINITIF et les usages passifs traités dans la littérature est flagrant : on ne trouve aucun maléfactif strict parmi les sujets de ces constructions. En d'autres termes : la construction en *se faire* + INFINITIF, dans les emplois déontiques, présente le profil argumental de la voix réfléchie du causatif, davantage que celui d'un « passif du maléfactif ».

Il n'en va pas de même des exemples épistémiques : *absorber, piller, pirater*, où l'on a clairement affaire à un patient au détriment duquel l'action s'exerce. La même chose vaut pour l'emploi figuré de *tailler à la hache* en (26). Les guillemets sont d'origine :

(26) Ce n'était certainement pas la « bonne réponse » et **l'intéressé a dû se faire « tailler à la hache »** comme un vulgaire article sur la traduction automatique. (Wikipédia, Discussion:Traduction)

La seule exception relève d'une locution figée : *se faire remarquer*, que je n'interprète pas en synchronie comme une diathèse libre en *se faire*.

(27) Bien que Gautier ait très probablement combattu aux côtés du roi d'Angleterre Richard Cœur de Lion contre le roi Philippe-Auguste pendant le conflit entre Capétiens et Plantagenêt, **il a dû se faire remarquer** pour sa bravoure par le monarque français, ... (Wikipédia, Gautier III de Brienne)

Qu'en est-il maintenant de *a dû être* ? Les résultats, ici, sont beaucoup plus nombreux, et l'analyse se réduira aux 140 premiers résultats bruts, qui se ramènent en fait à 75, puisque l'on dénombre 66 occurrences d'un message automatique (où *a dû être* + INFINITIF a une interprétation déontique) que l'on comptera donc comme une seule occurrence, ce qui correspond au retrait de 65 résultats :

(28) Si le retrait du marquage a des conséquences sur la qualité de l'image (par exemple, si une grande partie de l'image **a du être retirée**), alors certains projets vont certainement souhaiter continuer employer l'ancienne version, malgré le marquage.

Sur ces 75 exemples, on compte un quart d'emplois épistémiques (18) et trois quarts d'emploi déontiques (57). Les 17 premiers verbes concernés par l'interprétation épistémique sont *capter, commencer, constituer, construire* (*2), *dissocier, écrire, édifier, effectuer, fonder* (*2), *habituer, introduire, inventer, occuper*^{xxiii}, *rattacher, rétablir*. Les sujets sont systématiquement inanimés.

(29) Probablement, l'article **a dû être écrit** par un anglophone ou un *fan* de l'anglais ou "contaminé" par l'anglais ! (Wikipédia, Discussion : Birgit Nilsson)

Le 18^e verbe est *prendre*, dans une locution à verbe support :

(30) Le cliché **a dû être pris** à la fin de l'automne ou en hiver car les arbres, à l'arrière plan, n'ont pas de feuilles. (Wikipédia, Fichier:Un groupe de militaires du 82e régiment d'infanterie au début du XXe siècle.jpg)

Les exemples d'occurrences déontiques ne manifestent pas de régularités sémantiques comparables à celles observées sur l'échantillon en *se faire*. On y trouve des verbes prenant des sujets passifs inanimés (*abandonner, annuler, démolir, draîner, habiter, retirer...*) ; des sujets animés bénéficiant de l'action (*aider, opérer*), mais pas de sujets animés maléfactifs^{xxiv}.

L'examen des pluriels (*ont dû être*+PARTICIPE, *ont dû se faire*+INFINITIF) conforte ces premiers résultats. On ne trouve que dix occurrences de la suite *ont dû se faire* + INFINITIF, dont un exemple de passif supplétif (*ont dû se faire teindre les cheveux*) et une collocation (*ont dû se faire passer pour un couple marié*). Sur les huit occurrences restantes, quatre sont épistémiques, avec les verbes *bastonner, arnaquer, assassiner, dégager*, autant de maléfactifs indiscutables. Les quatre occurrences appelant une interprétation déontique sont construites avec les verbes suivants : *rebaptiser ; recenser ; réenregistrer ; soigner*. Aucun maléfactif par conséquent, un verbe du domaine du soin, et uniquement des sujets animés exerçant un certain contrôle de l'action, permettant de rapprocher ces emplois d'un réfléchi du causatif, comme plus haut:

(31) À la suite d'une nouvelle loi votée en 1997 sur « La liberté de conscience et les organisations religieuses », toutes les organisations religieuses **ont dû se faire réenregistrer** avant le 31 décembre 2000, faute de quoi elles n'auraient plus été autorisées à poursuivre leurs activités cultuelles. (Wikipédia, Caractère sectaire des Témoins de Jéhovah)

Les cent premiers exemples de la suite *ont dû être* + PARTICIPE se réduisent à 83 après élimination des faux positifs. On relève un doublon (énoncé donnant lieu à une interprétation épistémique, reproduit ci-dessous, exemple 32). Sur ces 82 exemples, douze donnent lieu à une interprétation épistémique. C'est le cas des exemples (32) à (34).

(32) Bon, je comprends que l'industrie des jeux de rôle a besoin de racketter des ados en mal de réalité et de noyer le poisson, y compris sur Wikipédia, mais est-ce la raison pour faire de cette page la tribune d'un lobby soucieux de préserver son gagne-pain au détriment des faits ? Je suppose que beaucoup de wikipédiens, anciennes victimes ou proches, **ont dû être censurés** pour que cette notice soit dans un tel état. (Wikipédia, Discussion:Jeu de rôle grandeur nature)

(33) Peut-être commandées à Masolino, qui avait le jeune Masaccio comme assistant, des preuves indirectes permettent de savoir qu'**elles ont dû être commencées** en 1424 et qu'à partir de 1425, elles sont exécutées par Masaccio seul après le départ de Masolino pour la Hongrie. (Wikipédia, La Prédication de saint Pierre)

(34) D'autres sculpteurs sont évoqués : Crésilas ou Agoracritos, dont on sait que la carrière a commencé sur le Parthénon. Des Pariens, alors très actifs, **ont dû être aussi employés** sur le chantier. Une hypothèse a été avancée pour expliquer certains détails invisibles depuis le sol. (Wikipédia, Frise du Parthénon)

A deux exceptions près, *censurer* et *employer*, reproduites ci-dessus, les verbes ainsi passivés sont construits avec un sujet inanimé: *développer* ; *modifier* ; *rajouter* ; *réaliser* ; *récupérer* ; *tracer* ; *traduire* ; citons enfin deux occurrences du verbe *commencer*, et une collocation assimilable à locution à verbe support, reproduite en (35) :

(35) Or, ledit concile s'est ouvert le 11 octobre 1962 et, avec les faibles lumières dont dispose un parpaillot, je suppose que **les conclusions ont dû être présentées** vers la fin, c'est-à-dire aux alentours de la clôture du concile qui a eu lieu le 8 décembre 1965. (Wikipédia, Discussion:Gaetano Cicognani)

Citons un exemple permettant me semble-t-il les deux interprétations, et dont le sujet est inanimé :

(36) Je pense que tous ces termes *march*, *swamp*, *fen*, *mire* (comme en français) largement « usés » dans le langage courant **ont du être redéfini** dans certains jargons spécialisés à partir du moment où le concept de zone humide (*weland*) a été établi. (Wikipédia, Discussion:Swamp)

Dans ce corpus-pilote, il semble donc bel et bien qu'il existe une préférence d'usage assez nette associant l'usage passif de la construction en *se faire* à un emploi épistémique du verbe modal au passé composé, tandis que la construction en *être* s'emploie aussi bien avec des valeurs déontiques qu'avec des valeurs épistémiques. L'emploi épistémique s'observe notamment dans des contextes grammaticaux où la construction en *se faire* n'est pas disponible, en particulier avec des sujets inanimés. Une requête équivalente a également été lancée sur la suite *a dû se voir*, et n'a livré que trois résultats, dont aucun ne relève d'une alternance avec le passif traditionnel : deux emplois lexicaux de *se voir*, sans complément, et un emploi (épistémique) de *se voir* pour une diathèse bénéfactive du type supplétif (*se voir décerner*). *Ont dû se voir* ne donne qu'un résultat, lui aussi supplétif (*se voir administrer un remède*).

5 Conclusion

Si les colorations modales de certaines diathèses régressives, en particulier du moyen, sont bien étudiées, la recherche sur l'expression du passif a moins souvent étudié les profils modaux des constructions passives concurrentes. Pourtant, on peut opposer des interprétations subjectives, en particulier épistémiques, à des interprétations objectives, en particulier circonstancielles, dès lors qu'un infinitif passif se trouve dans la portée d'un verbe modal polysémique. Cette opposition est couramment admise pour le danois, où le « passif morphologique » en -s, va de pair avec une interprétation objective du modal, tandis que le passif périphrastique favorise une interprétation subjective. Dans cette étude-pilote, nous avons examiné les interprétations du modal *devoir* au passé composé lorsqu'il est construit soit avec un passif en *être*+PARTICIPE, soit avec la tournure en *se faire*+INFINITIF. Il est apparu que dans le corpus utilisé, cette seconde construction ne permet pas d'interprétation déontique du verbe modal dans les contextes caractéristiques de son emploi comme concurrent du passif, en particulier lorsque le sujet passif est un ancien COD à valeur sémantique de maléfactive.

Les interprétations déontiques de *devoir*_{passé composé} complété par *se faire*+INFINITIF présentent le sujet comme bénéficiaire voire causataire de l'action, et se situent dans le voisinage de la valeur première de cette construction, le réfléchi du causatif. A contrario, on n'observe pas de biais net dans l'interprétation des constructions en *devoir*_{passé composé} *être* + PARTICIPE. Sur ce point, il y a donc une asymétrie entre le danois et le français. Il est

également intéressant de relever que c'est la construction d'origine réfléchie qui porte le privilège épistémique en français, à l'inverse du danois. Les deux langues se rejoignent en revanche dans le parallélisme entre modalité et animéité : dans les deux systèmes, c'est la construction faisant jouer un sujet animé et parfois susceptible d'exercer un contrôle partiel sur l'action qui est porteuse du biais épistémique.

Cela conduit à envisager l'hypothèse d'un lien entre le profil argumental de ces constructions et l'interprétation du modal. Il est connu que le caractère agentif des prédicats verbaux que les modaux prennent comme complément favorise une lecture orientée vers l'agent, c'est-à-dire essentiellement déontique (Kronning 2001). Vogeeler (2015) montre par exemple qu'un déficit d'agentivité, et plus précisément de contrôle de l'agent sur l'action, bloque la lecture épistémique. Mais ces analyses s'appuient essentiellement sur des exemples à la voix active. La construction passive en *se faire*, pour sa part, exige un sujet passif animé et susceptible d'une part d'agentivité. Le fait que les sujets maléfactifs appellent une interprétation épistémique du modal me semble pouvoir être expliqué dans l'esprit de Vogeeler par le fait que les sujets maléfactifs ne peuvent pas être commanditaires de l'action (ou causataires, si l'on raisonne à partir de la construction causative). Il existe donc une présomption de non-contrôle. Les emplois avec un sujet bénéficiaire de l'action se distinguent mal d'un réfléchi du causatif, où le sujet est causataire et exerce donc un contrôle sur l'action. Ces profils sémantiques du sujet passif, qui résultent de la combinaison du cadre argumental initial du verbe et des modifications imposées par la diathèse, sont donc susceptibles de faciliter ou d'inhiber la lecture déontique du modal. Ce que nous avons appelé un privilège épistémique, en réalité, serait donc plutôt une qualité négative, une inaccessibilité de l'interprétation déontique déterminée par la sémantique du cadre argumental du verbe à l'infinitif.

En danois, en revanche, les deux passifs s'opposent par leur fonction fondamentale, et les phénomènes d'alternance liés à l'agentivité sont probablement des effets secondaires, bien davantage qu'un critère de démarcation entre les deux diathèses, comme cela peut être le cas en français. La fonction du médio-passif est de désagentiver le procès. Mais cette désagentivation ne signifie pas qu'il y ait une modification aspectuelle entraînant, en particulier, la perte du caractère contrôlable de l'action là où ce caractère était présent. Lorsqu'un verbe présente ce trait [+ CONTRÔLE], il le conserve à la forme en -s: c'est l'individuation des participants de l'action en général qui régresse (Kemmer 1993 parle d'*élaboration*). De son côté, la fonction du passif périphrastique est d'indiquer l'acquisition par le sujet d'une qualité résultante, au terme du procès, qui est par conséquent un procès de transformation (sur le lien historique avec le glissement sémantique de *blive*, de « rester » à « devenir », voir Modicom 2021 : 90-91). Le parallèle entre le français et le danois n'en est donc vraisemblablement pas un : le test transposé du danois vers le français agit comme un révélateur et corrobore plusieurs hypothèses logiquement indépendantes sur l'agentivité des constructions en *se faire* et sur le lien entre cadre argumental du verbe à l'infinitif et interprétation du modal.

Références bibliographiques

- Abraham, W. (1999). On the syntax and semantics of modal verbs in German. *Groninger Arbeiten zur Germanistischen Linguistik* 43, 61-94.
- Allan, R., Ph. Holmes & T. Lundskaer-Nielsen. (2000). *Danish: An essential grammar*. London: Routledge.
- Araújo, S. (2013). *Se faire* + V_{INF} : Un outil au service de la construction d'une diathèse maléfactive de l'objet (in)direct. *Diacrítica* 27(1), 5-37.

- Blanche-Benveniste, Cl. (2007). Les énoncés à causatif réfléchi. In A. Rousseau, D. Bottineau & D. Roulland (dir.), *L'énoncé réfléchi*, 155-173. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Creissels, D. (2019). Réfléchi et causatif. *Langages* 216, 17-32.
- Engdahl, E. (1999). *The choice between bli-passive and s-passive in Danish, Norwegian and Swedish*. Göteborg University.
- Engdahl, E. (2006). Semantic and syntactic patterns in Swedish passives. In B. Lyngfelt & T. Solstald (dir.), *Demoting the agent : Passive, middle and other voice phenomena*, 21-45. Amsterdam: John Benjamins.
- Heltoft, L. & L. Falster-Jakobsen (1996). Danish passives and subject positions as a mood system. In E. Engberg-Pedersen, M. Fortescue, P. Harder, L. Heltoft & L. Falster-Jakobsen (dir.), *Content, expression and structure: Studies in Danish functional grammar*, 199-234. Amsterdam: John Benjamins.
- Kemmer, S. (1993). *The middle voice*. Amsterdam: John Benjamins.
- Kronning, H. (2001). Pour une tripartition des emplois du modal devoir, *Cahiers Chronos* 8, 67-84.
- Kupferman, L. (1995). La construction passive en 'se faire'. *Journal of French Language Studies* 5, 57-83.
- Labelle, M. (2002). The French non canonical passive in 'se faire'. In Sh. Haraguchi, B. Palek & O. Fujimura (dir.), *Proceedings of Linguistics and Phonetics*, 1-26. Prague / Tokyo: Charles University Press / Meikai University. [En ligne] https://www.labellemarie.uqam.ca/Labelle/Linguistique_files/Labelle_LP2002.pdf
- Le Bellec, C. (2015). La grammaticalisation de la construction passive en *se faire*. *Cahiers de praxématique* 65 [En ligne]. <http://journals.openedition.org/praxematique/4135>
- Le Bellec, C. (2016). La séquence en *se faire* à sujet inanimé. *Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF 2016* [En ligne]. DOI: 10.1051/shsconf/20162712013
- Lyons, J. (1977). *Semantics, II*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Modicom, P.-Y. (2021). *Rebellious Subjects ? Subject criteria in modern Germanic languages between valency, text reference and information structure*. Inédit d'habilitation à diriger les recherches. Dijon, Université de Bourgogne Franche-Comté.
- Sveberg, T.F. (2012). Se faire INF – une construction causative. *Moderna språk* 106 (2). 159-172.
- Veacock-Boisédu, C. (2008). Se faire + infinitif : valeurs pragmatique-énonciatives d'une construction « agentive ». In J. Durand, B. Habert & B. Laks (dir.), *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF'08* [En ligne] . DOI 10.1051/cmlf08103
- Vogeleer, S. (2015). Pouvoir et devoir : interaction entre la modalité, l'aspect et la temporalité. *Lexique* 22, 145-172.

- i L'auteur adresse ses remerciements au membres du comité scientifique du colloque pour leurs remarques fécondes et leurs suggestions d'approfondissement du présent travail. Les insuffisances subsistantes sont de mon seul fait.
- ii Dernière consultation : 18 décembre 2021, 11h16.
- iii Dernière consultation : 18 décembre 2021, 11h12.
- iv Dernière consultation : 18 décembre 2021, 11h12.
- v <https://www.laprovence.com/actu/en-direct/6585717/breve-alpes.html> Dernière consultation : 18 décembre 2021, 11h22.
- vi Il s'agit d'interprétations déontiques au sens large, en particulier « dynamiques » ou « circonstancielles » si l'on suit les taxonomies les plus précises ; on peut suivre Kronning (2001) en parlant de « modalité du faire », faute d'exemples probants d'emplois aléthiques, non-épistémiques sans pourtant ressortir du domaine « du faire ». Je n'entrerai pas dans ces questions de catégorisation, dès lors que dans le corpus, la ligne de partage me semble être entre l'épistémique et le reste.
- vii <https://spraakbanken.gu.se/korp> Ref. : Press 98 # KUL # DN # 1998-06-10.
- viii Dernière consultation : 19 décembre 2021, 15h47.
- ix En revanche, compte tenu de la première différence que l'enquête sur le corpus-pilote permet de mettre à jour, une telle analyse systématique et contrastive des dépendances entre temporalité, aspectualité et interprétation modale dans l'usage des constructions passives représente la poursuite logique du présent travail.
- x https://www.huffingtonpost.fr/morgane-ortin/journee-nationale-des-aveugles-et-malvoyants-lettre-james-joyce-harriet-shaw-weaver_b_8225924.html Dernière consultation : 19 décembre 2021, 15h51.
- xi <https://www.evous.fr/En-septembre-Cernuschi-sort-sa-collection-de-Bronzes-de-la-Chine-imperiale-du,1183764.html> Dernière consultation : 19 décembre 2021, 15h58.
- xii <https://www.capital.fr/economie-politique/covid-19-vaccination-souhaitable-mais-pas-obligatoire-pour-les-enfants-juge-macron-1423049> Dernière consultation : 19 décembre 2021, 16h08
- xiii <https://www.ledevoir.com/societe/sante/640404/coronavirus-a-travers-le-monde-la-vaccination-obligatoire-se-poursuit> Dernière consultation : 19 décembre 2021, 16h08
- xiv C'est une différence importante entre le français et les langues germaniques, où le tiroir le plus immédiatement comparable, le parfait, est associé à la modalité déontique (voir par exemple Abraham 1999).
- xv Tous les exemples jusqu'à la fin de la section 3 ont été consultés le 20 novembre 2021.
- xvi <https://forum.tontonvelo.com/viewtopic.php?f=46&t=19270&hilit=cantilever>
- xvii <https://www.leguidevert.com/viewtopic.php?id=301130>
- xviii <https://www.ouest-france.fr/sport/football/italie/football-mauro-bellugi-ancien-joueur-de-l-inter-milan-ampute-des-deux-jambes-7097516>
- xix <https://tinyurl.com/yucw3pwx>
- xx <https://www.lyonmotard.com/blabla/quelqu%27un-s%27y-connaait-en-fossile/15/>
- xxi L'étude a été réalisée le 21 novembre 2021. Pour tous les exemples cités ici, la dernière consultation de la page a eu lieu le 18 décembre 2021.
- xxii Notons que l'exemple (21) plus haut, qui contredisait en partie l'hypothèse du privilège épistémique de *avoir dû se faire* + INFINITIF, présentait ce même verbe.
- xxiii Cet *être occupé*, au sens d'*habiter*, est sans doute un cas-limite d'usage attributif : *Il ne reste plus grand-chose de Carvium, le cours du Rhin s'étant modifié au cours des siècles ayant probablement tout effacé. Il a dû être occupé du début du Ier siècle jusqu'au IVe siècle.* (Wikipédia, Carvium).
- xxiv Cette absence de maléfactifs ne peut pas être expliquée par un privilège de la construction en *se faire*, puisqu'on ne trouve pas non plus de passifs maléfactifs racines en *se faire* dans le corpus. Faut-il envisager une restriction sémantique à la construction de sujets passifs maléfactifs avec le verbe modal *devoir* ?